

C	R	I	T	È	R	E	S	,		
C	A	T	É	G	O	R	I	E	S	
E	T									
S	T	É	R	É	O	T	T	P	E	S

DISCRIMINATIONS

ÉTAT DE LA RECHERCHE - 3ÈME ÉDITION

COLLOQUE ANNUEL DE L'ARDIS, 9 OCTOBRE 2015

Salle de conférence du CERI-Sciences Po - 56 rue Jacob 75006 Paris



SciencesPo

www.ardis-recherche.fr

9h00-9h30 : Ouverture

Isabelle THIS SAINT-JEAN, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche

Gwénaële CALVÈS, Ardis

9h30-11h30 : « Des critères inégalement prohibés ? Du droit de la non-discrimination à l'action antidiscriminatoire »

Session présidée par Gwénaële CALVÈS (Université de Cergy-Pontoise-Lejep)

Hilème KOMBILA (Upond-Université Lyon II, Cedin-Find, Droit)

« *La multiplication des critères de discrimination* »

Emmanuel QUERNEZ (Ehess-Cadis, Sociologie)

« *“Fournir les codes de l'entreprise à ceux qui en sont éloignés”. Les catégories entrepreneuriales de promotion de la “diversité”* »

Alexandre TANDE (Max Planck Institute, Göttingen, Sociologie)

« *Cibler (ou non) les populations d'origine étrangère ? L'action publique bruxelloise à l'épreuve des discriminations ethno-raciales en matière d'emploi* »

Céline FERCOT (Upond-Credof, Droit) et **Marc PICHARD** (Upond-Cedcacé, Droit)

« *L'identification des motifs de discrimination dans la loi. Étude législative* »

11h45-12h45 : « École et catégorisation »

Session présidée par Christian POIRET (Upd-P7-Urmis)

Maïtena ARMAGNAGUE-ROUCHER et **Isabelle RIGONI** (Ins Hea-Grhapes, Sociologie)

« *Catégories institutionnelles et réalités sociales dans la scolarisation des enfants et jeunes migrants : quelles précautions, quels enjeux ?* »

Julie PELHATE (Université de Genève, Satie, Sociologie de l'éducation)

« *Le traitement interinstitutionnel des difficultés de l'élève dans le REP genevois. Croisement de logiques professionnelles et de catégories d'interprétation* »

14-15h : Présentation des deux études thématiques 2015 de l'ARDIS

Session présidée par Mireille EBERHARD (Ardis)

Fabrice DHUME (Iscra, Sociologie), **Nora EL MASSIUI** et **Floréal SOTTO** (Les Zégaux, Sociologie)

« *Former les enseignants à la (non-)discrimination ? Logiques et pratiques scolaires à l'égard d'un problème en mal de reconnaissance* »

Lisa VAPNÉ (Sciences Po-Ceri, Science politique), **Simona TERSIGNI** (Upond-Sophiapol, Sociologie) et **Veronika DUPRAT-KUSHTANINA** (Ehess-Iris, Sociologie)

« *Fabriquer des professionnelles de la petite enfance : sécurité, langue et religion dans la sélection des assistantes maternelles* »

15h-16h30 : « Les stéréotypes et leurs effets »

Session présidée par Dominique MEURS (Upond-Economix)

Catherine SOFER (Université Paris 1-Ces, Économie)

« *Efficiency versus Stereotypes: an Experiment in Domestic Production* »

Aurélia DE TONNAC (Université Paris 1-Iredies, Droit)

« *Les stéréotypes saisis par le juge européen en matière d'asile* »

Océane PÉRONA, (Uvvsq-Cesdip, Science politique)

« *Les catégories du jugement policier dans les enquêtes sur les violences sexuelles : la hiérarchisation des affaires* »

16h45-18h15 : « Catégorisations ordinaires »

Session présidée par Daniel SABBAGH (Sciences Po-Ceri)

Speranta DUMITRU (Université Paris Descartes-Cerlis, Science politique)

« *De quelle origine êtes-vous ? Catégorisations et micro-agressions dans les conversations ordinaires* »

Priscille SAUVEGRAIN (Inserm, Sociologie)

« *La catégorisation des “Africaines” par les soignants en maternité* »

German FERNANDEZ VAVRIK (Ehess-Cems/Imm, Sociologie)

« *L'“étrangéité” ordinaire des locaux. Catégorisation et origine* »

CRITÈRES, CATÉGORIES ET STÉRÉOTYPES

**COLLOQUE DE L'ARDIS
VENDREDI 9 OCTOBRE 2015
SALLE DE CONFÉRENCE DU CERI
56 RUE JACOB 75006 PARIS**

Pour la troisième édition de son colloque annuel « Discriminations : état de la recherche », l'ARDIS propose de réfléchir au rôle que joue, dans l'analyse des discriminations, la référence à trois notions plus ou moins centrales d'un champ disciplinaire à l'autre :

La notion de critère illicite, qui, en droit, permet de considérer qu'une différence de traitement est « discriminatoire ».
À quel genre de réalité les critères illicites renvoient-ils, et comment sont-ils appréhendés par les juges ? Ces critères sont-ils aujourd'hui trop nombreux ? Faut-il les hiérarchiser ?

La notion de catégorie.
Dans quelle(s) logique(s) de catégorisation du réel les auteurs de discrimination s'inscrivent-ils ? Quels sont les outils les plus pertinents pour les analyser ?
Les politiques de lutte contre les discriminations doivent-elles être catégorielles ?

La notion de stéréotypes sociaux. Quel est son apport à la compréhension du fait discriminatoire ?
Quelles transformations a-t-elle subi du fait de son exportation hors de son champ d'origine (la psychologie sociale) ?
Dans quels domaines est-elle la plus féconde ?

Sur ces questions - et bien d'autres qui leur sont associées - des chercheurs issus de toutes les disciplines sont invités à présenter leurs travaux.

Comité scientifique

Gwénaële Calvès (U. Cergy, LEJEP)
Mireille Eberhard (ARDIS)
Yannick L'Horty (UPEM, ERUDITE, TEPP)
Dominique Meurs (UPOND, ECONOMIX)

Pascale Petit (UPEM, ERUDITE, TEPP)
Christian Poirer (UPD-P7, URMIS)
Daniel Sabbagh (Sciences Po, CERI),
Patrick Simon (INED et Sciences Po, CEE)

Coordination

Sylvie Blumenkrantz (GID)